

retourna en Angleterre, il laissa au ministère des Postes un code secret que l'on devait employer s'il devenait nécessaire de communiquer avec lui. Dans ces circonstances, je suis porté à croire qu'il jouait un rôle important. Il aida évidemment au Gouvernement à arrêter son programme. Je ne sais si c'était un Anglais, un Français ou un homme d'une autre nationalité. Nous aimerions à savoir d'où il venait et ce qu'il fait actuellement.

L'hon. M. VENIOT: Le seul renseignement que j'aie, c'est que M. Brown demeure à Londres, en Angleterre; c'est de là qu'il venait. Quand au code secret, mon sous-ministre adjoint me dit que, tout en ne songeant pas à un fusionnement à ce moment, il y eut un échange de communications avec sir Campbell Stuart, le représentant du Canada sur la commission du câble à Londres, et ce code fut adopté afin d'assurer le secret des communications échangées entre le ministère et son représentant. C'est le renseignement que l'on me donne et il est signé du sous-ministre adjoint des Postes.

L'hon. M. STEVENS: Qui M. Brown représentait-il? C'est ce que nous voudrions savoir.

L'hon. M. VENIOT: L'on me dit qu'il était le secrétaire de sir Campbell Stuart et qu'il retourna à Londres avec lui.

L'hon. M. STEVENS: Savez-vous quelles sont ses initiales?

L'hon. M. VENIOT: Non.

M. HEAPS: Le ministre sait-il si ce M. Brown représentait les institutions financières qui s'intéressent aux câbles privés?

L'hon. M. VENIOT: Je ne le sais pas.

L'hon. M. LAPOINTE: Je propose, afin de donner suite aux suggestions de mon honorable ami de Vancouver:

Que les mots "tels que décrit à l'annexe A du présent bill" soient ajoutés après les mots "chapitre 7" à la quatrième ligne de l'article 1; et que les mots "tels que décrits à l'annexe B du présent bill" soient insérés après le mot "rapport" à la fin de l'article 1.

M. le PRESIDENT: Cet amendement est-il adopté?

M. HEAPS: Avant l'adoption de cet amendement, j'aimerais à savoir qui a suggéré le nom de sir Campbell Stuart comme représentant du Canada.

L'hon. M. VENIOT: Il fut désigné par arrêté en conseil.

M. HEAPS: Comment son nom fut-il porté à la connaissance du Gouvernement?

L'hon. M. LAPOINTE: Il représente le Canada sur la commission du câble du Paci-

fique depuis des années et naturellement, il était tout désigné pour faire partie d'une commission de cette nature.

L'hon. M. VENIOT: Je sais qu'il faisait partie de cette commission quand j'ai pris la direction du ministère. J'ai eu une entrevue avec lui avant son départ pour Londres.

M. HEAPS: Le Gouvernement a-t-il déjà reçu un rapport de sir Campbell Stuart lui suggérant une ligne de conduite au sujet des câbles du Pacifique?

L'hon. M. VENIOT: Nous avons reçu des suggestions fondées sur l'enquête faite. Il était membre du comité d'enquête et ses suggestions sont contenues dans le rapport.

M. HEAPS: Y a-t-il quelque raison pour que l'on ne dépose pas le rapport soumis au Gouvernement par sir Campbell Stuart?

L'hon. M. VENIOT: Nous n'avons aucune raison à l'encontre de ses suggestions.

M. HEAPS: Ce n'est pas cela, je demande s'il existe quelque raison pour que l'on ne dépose pas le rapport que sir Campbell Stuart a fait au Gouvernement, où il exprimait ses vues sur le sujet.

L'hon. M. VENIOT: Le seul rapport que nous avons reçu, à ma connaissance, est celui que l'on a déposé sur le bureau et dont l'honorable député a une copie. Nous ne nous sommes certainement pas opposés aux suggestions du rapport.

M. HEAPS: Mais sir Campbell Stuart n'a-t-il pas présenté des avis au Gouvernement? Se serait-il borné à signer le rapport et à l'envoyer aux ministres? Il me semble qu'à l'ordinaire, dans des cas semblables qui comportent des questions d'une telle importance, le délégué du Canada présente un rapport particulier au Gouvernement pour indiquer l'attitude qu'il a adoptée au cours des négociations.

L'hon. M. VENIOT: Non, je n'ai rien en dehors de la correspondance déposée sur le bureau. Nous avons quelques lettres relatives à la fusion, que le gouvernement anglais ne nous permet pas encore de rendre publiques, pas plus que les autres parties contractantes. A l'exception de ces documents, j'ai déposé tous ceux que nous possédions.

M. HEAPS: Le ministre peut-il nous donner un état des recettes et des déboursés de la commission du câble du Pacifique, y compris les recettes et déboursés des deux dernières années?

L'hon. M. VENIOT: Je le pense.

M. HEAPS: Le ministre veut-il nous le communiquer?